

# « Et maintenant, qu'est-ce qu'on fait ? » Réflexions après les attentats de janvier 2015

23 janvier 2015 | Par [Laurent Mucchielli](#) - Mediapart.fr

Les attentats des 7, 8 et 9 janvier 2015 ont provoqué en France un grand moment de communion nationale. La peine, la compassion, la stupeur, la peur et/ou la colère, ainsi qu'une couverture médiatique inédite des événements, ont solidarisé en quelques heures des dizaines de millions de personnes, en France mais aussi dans beaucoup d'autres pays, autour de trois mots semblant soudainement symboliser la résistance du Bien contre le Mal ou du sens contre le non-sens : « *Je suis Charlie* ». De ce moment aussi rare qu'intense de cristallisation émotionnelle de la conscience collective sont issus de multiples discours et de multiples actions collectives que nous ne commenterons pas ici. Pas plus que nous ne commenterons les diverses formes de réactions et d'instrumentalisations que ce moment, ces discours et ces actions ont suscité et continueront à susciter. Il nous semble en effet que le rôle des intellectuels n'est pas de redire avec des mots plus ou moins savants ce que l'émotion collective exprime déjà. S'auto-instituer en commentateur, *a fortiori* en porte-parole, d'une émotion (devenant ainsi le défenseur d'une cause quelle qu'elle soit) n'est pas intéressant. Le rôle des intellectuels est bien plutôt de rompre avec les registres événementiel et émotionnel, qu'ils soient consensuels ou conflictuels, pour tenter d'apporter quelques éléments de débat collectif en réponse à la question qui a inévitablement et légitimement jailli une fois la stupeur passée : « *Et maintenant, qu'est-ce qu'on fait ?* ». On le fera ici autour de quatre séries de questions.

## 1. Sur la façon dont l'État nous protège (ou pas) des menaces terroristes

Une première question, présente dans le débat public, est celle des « failles » de l'action policière. Comme il y a trois ans, en mars 2012, après les actions terroristes de Mohammed Merah à Toulouse, nous avons rapidement compris que les terroristes qui viennent de frapper étaient très bien connus des services de police et de justice et par conséquent que leurs actes ne peuvent pas, ou du moins ne devraient pas, constituer une surprise. Invités à s'expliquer, les membres de la hiérarchie policière répètent inlassablement une défense qui tient en trois arguments : 1) on ne peut pas surveiller tout le monde lors même qu'il y a de plus en plus de monde à surveiller (les candidats au djihad), 2) nous avons déjoué de nombreux autres projets d'attentats, 3) le risque zéro n'existe pas. Si les deux derniers arguments sont incontestables - encore qu'ils agissent souvent comme de simples arguments d'autorité -, le premier l'est beaucoup moins. Chacun a pu en effet constater la rapidité avec laquelle le gouvernement a pu mobiliser quelques 90 000 policiers et gendarmes pour « traquer » deux terroristes. Mais, sur un tout autre registre, chacun (surtout en zones de gendarmerie)

peut aussi constater combien il fait l'objet d'une surveillance, d'une dissuasion et d'une répression quotidiennes en tant qu'automobiliste.

La question essentielle qui se pose n'est donc pas celle du manque de moyens (même si la RGPP est belle et bien passée par là entre 2007 et 2012) mais des choix de priorité qui sont faits dans l'emploi des moyens. Or cette question n'est étrangement jamais posée. Si elle l'était, elle amènerait à débattre de la définition même de notre sécurité (celle de nous autres, les citoyens), des objectifs fondamentaux assignés aux forces de l'ordre et des stratégies mises en œuvre pour atteindre ces objectifs. Au passage, elle amènerait à mettre en question la domination croissante depuis une quinzaine d'années d'un courant de pensée politico-technocratique qui considère que le terrain peut être déserté, que la police de proximité est une perte de temps et que le renseignement humain de proximité peut être utilement remplacé par des moyens technologiques tels que des ordinateurs recherchant des mots-clefs dans des millions de courriels ou des drones survolant nos immeubles.

Une seconde question est encore moins posée dans le débat public, celle de l'emploi des forces armées. L'immense majorité d'entre nous n'a jamais connu la guerre et vit comme si celle-ci n'existait pas. Or l'État français fait la guerre, que ce soit de son propre chef (essentiellement en Afrique) ou sous mandat international (à nouveau en Afrique mais aussi au Proche et au Moyen Orient, dans la péninsule arabique, en Afghanistan et au Kosovo). Et l'importance globale de ces actions de guerre ne se dément pas malgré les contraintes budgétaires si fréquemment évoquées sur d'autres types de dépenses publiques. C'est ce que l'on appelle pudiquement les « opérations extérieures » (OPEX), qui engagent actuellement quelque 10 000 soldats français. C'est la guerre directe et officielle, à laquelle s'ajoutent toutefois la guerre indirecte (telle que le soutien logistique, l'encadrement humain et la vente d'armes) et la guerre non officielle, plus ou moins secrète (que la France a sans doute menée en Syrie par exemple).

Or, le moins que l'on puisse dire, c'est que ces guerres ne font l'objet d'aucun débat public. Elles sont traitées par les médias sur le mode événementiel, aussi vite célébrées qu'oubliées. Et l'État se garde bien de communiquer régulièrement à ce sujet (sans parler du plus secret des secrets, le fameux « Secret défense »). A certains égards, l'on pourrait presque parler de clandestinité. Tout ceci pose pourtant de multiples questions, sur le sens et la légitimité de ces guerres, sur les effets de ces guerres (l'évaluation des résultats des opérations militaires engagées au regard de leurs objectifs initiaux mais aussi les effets pervers, les effets de déplacement des problèmes, les effets de création de nouveaux problèmes, etc.) et enfin sur les coûts de ces guerres. Toutes questions qui ne sont quasiment jamais exposées et encore moins débattues dans le débat public. Pas plus tard que ce 13 janvier, à l'Assemblée nationale, après l'hommage rendu aux victimes des attentats et le discours du Premier ministre relayé dans tous les médias, il est frappant de constater que quasiment aucun journaliste ne s'est intéressé au débat qui a suivi dans le même hémicycle, le même jour, et qui était consacré à la poursuite de la guerre en Irak, les députés eux-mêmes ayant massivement quitté les lieux ! Cette relative clandestinité de la guerre n'est pas sans évoquer une autre clandestinité relative : celle de ceux qui contestent ces guerres, qu'ils soient citoyens des pays étrangers concernés ou citoyens français. On fera ici l'hypothèse que les fameux grands adolescents « paumés » candidats au djihad qui préoccupent tant les pouvoirs publics depuis quelques années sont d'autant plus nombreux et naïfs que nul ne leur a jamais véritablement expliqué le pourquoi et le comment des guerres que mènent l'État français en leur nom. Pas plus qu'il ne l'a du reste véritablement expliqué à nous autres adultes bien insérés et bien policés. En tout état de cause, si l'on nous fournit bien toujours des justifications après coup (une fois les décisions prises), ni avant ni après 2007 les

pouvoirs publics actuels ne nous ont jamais demandé notre avis avant d'engager la guerre en notre nom. Tout démocratique et républicain que soit notre pays, la question de la guerre demeure en France (et contrairement à de nombreux autres pays occidentaux) une prérogative quasi discrétionnaire du Président de la République et du gouvernement, nécessitant simplement l'aval *a posteriori* des parlementaires. Les campagnes électorales n'abordent jamais le sujet et le dernier referendum organisé à ce propos date de 1962, il portait sur les Accords d'Évian et visait non pas à déclencher mais au contraire à arrêter une guerre.

Une troisième et dernière question sur ce thème doit nous préoccuper à présent, celle de la réaction de nos dirigeants politiques. Après les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis, l'administration Bush a « déclaré la guerre au terrorisme ». Ceci a conduit au déclenchement de guerres dites « préventives » en Afghanistan (2001-2014) puis en Irak (2003-2011), guerres interminables qui n'ont réglé aucun problème de terrorisme, si elles ne les ont pas aggravé (rappelons que le tristement célèbre « État islamique » ou « Daech » est né en Irak en 2006). Parallèlement, le gouvernement américain de l'époque a fait le choix de renier un certain nombre de principes fondamentaux de la démocratie et des droits de l'Homme, le choix de lutter contre la barbarie en devenant soi-même un barbare. C'est « l'option Guantanamo », pour faire simple. Il semble qu'une majorité de la classe politique française est consciente de ce risque de dérive et souhaite ne pas franchir une certaine ligne jaune. C'est ce qu'a exprimé le Premier ministre à l'Assemblée nationale le 13 janvier : « *A une situation exceptionnelle doivent répondre des mesures exceptionnelles. Mais je le dis avec la même force : jamais des mesures d'exception qui dérogeraient au principe du droit et des valeurs* ». Toutefois, le fait de marteler parallèlement sur tous les tons que la France est « en guerre » contre le terrorisme rappelle qu'une autre logique est en permanence à l'œuvre, une logique militaire précisément, qui menace par conséquent à tout moment le respect de ce droit et de ces valeurs.

On ne rentrera pas ici dans l'analyse du détail des mesures annoncées par le gouvernement, ni des craintes qu'elles suscitent dans les organisations de défense des droits de l'Homme et des libertés publiques. Ces dernières exerceront une saine vigilance. Rappelons simplement que l'efficacité de la lutte contre le terrorisme, autrement dit notre sécurité, ne dépend pas fondamentalement de notre arsenal juridique. D'autant que ce dernier a déjà été renforcé à d'innombrables reprises ces dernières années, sous des gouvernements de droite comme de gauche, qu'il s'agisse de la loi du 23 janvier 2006 « relative à la lutte contre le terrorisme », de la loi du 21 décembre 2012 « relative à la sécurité et à la lutte contre le terrorisme », de la loi du 13 novembre 2014 « renforçant les dispositions relatives à la lutte contre le terrorisme », de l'entrée en vigueur au 1er janvier de cette année de plusieurs dispositions de la loi du 18 décembre 2013 « relative à la programmation militaire pour les années 2014-2019 » ou encore du décret d'application de la loi du 14 mars 2011 « d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure » pris en urgence au lendemain du massacre de *Charlie Hebdo*. La lutte contre le terrorisme et notre sécurité dépendent bien plutôt de la qualité des actions de surveillance, de prévention et de réaction des institutions policières et judiciaires. Mais rien n'est plus facile que de faire voter une loi - ou d'en réclamer une, selon que l'on est dans la majorité ou l'opposition politique - pour donner l'illusion de régler un problème de société. Au mirage technologique déjà évoqué s'ajoute ici le mirage juridique. L'essentiel est ailleurs. Mais, encore une fois, il est facile d'un point de vue rhétorique de poser les services de police en victimes d'un manque de moyens (humains, juridiques ou techniques) et de faire de cette question l'alpha et l'oméga du débat sur la lutte contre le terrorisme. La même chose vaut du reste sur un autre registre pour la question des polices municipales, que certains croient rendre plus fortes en les surarmant, comme pour mieux masquer l'absence d'un débat de fond sur leur doctrine d'emploi. Que certaines forces politiques fassent de cette posture pseudo-autoritaire (comme si l'autorité et son respect dépendaient fondamentalement de la menace de violence que l'on représente !)

leur fonds de commerce est habituel et sans doute inévitable. Mais que ces slogans soient complaisamment écoutés et souvent relayés par une large partie des journalistes pose une autre série de questions.

## 2. Sur la façon dont les médias nous informent (ou pas) de la « réalité »

Plus que jamais, nous sommes dominés par la télévision-spectacle et les journalistes pris dans une course ultra-concurrentielle à l'image sensationnelle que nul ne maîtrise. Rappelons qu'au cœur des événements dramatiques que nous venons de vivre, la Préfecture de Police de Paris puis le CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel) ont dû demander aux chaînes d'arrêter de filmer en direct les lieux des prises d'otages, le fait que les terroristes regardent eux aussi la télévision menaçant le succès des interventions policières. Rappelons aussi que, toujours pendant le déroulement des prises d'otages, certaines rédactions ont cherché à entretenir des contacts téléphoniques à la fois avec les terroristes et avec les otages. Comment comprendre de telles dérives commises au nom de la liberté de la presse ? Après la première révolution qu'a constitué la domination de la télévision sur la presse écrite et la radio dans les années 1980, nous avons vécu dans les années 2000, en lien avec l'avènement d'Internet, une seconde révolution avec l'apparition de la télévision numérique et des chaînes dites « d'information continue ». Ces dernières dominent de plus en plus le paysage médiatique, imposant leurs rythmes, leurs formats, leurs façons de travailler et, derrière, une conception qui peut sembler passablement dangereuse de « l'information ». A la tyrannie de l'image s'ajoute en effet la tyrannie de l'instantanéité, la tyrannie du « direct ». Le tout repose sur le mythe d'une « réalité » ou d'une « vérité » qui ne demanderait qu'à être regardée pour être comprise ; le mythe d'une image qui, au final, « parlerait d'elle-même ». En fait, les images ne parlent jamais d'elles-mêmes (pas plus que les chiffres), mais comme l'on n'a plus le temps de faire autre chose que de les regarder, on en devient plus dépendant que jamais aux sources officielles, à la communication gouvernementale, aux experts autoproclamés et autres producteurs de discours et de sens issus des élites, quand on en est pas réduit à commenter les « tweets » des uns et des autres. Le reste de la société, et surtout les catégories populaires, n'ont eux jamais la parole, lors même que l'on parle d'eux en permanence, le plus souvent pour les dénigrer ou sonder leurs intentions dont on a peur par avance.

La qualité de l'information des citoyens produite par les journalistes a-t-elle grandi dans cette évolution ? Nous ne le pensons pas, bien au contraire. Le grand spectacle médiatique du terrorisme auquel nous avons assisté nous a-t-il fondamentalement instruit ? On peut en douter, et penser que c'est ailleurs, dans les rares poches (telles *Mediapart*) où survit un journalisme d'investigation que, aujourd'hui comme hier, l'on trouve des journalistes produisant réellement de l'information. A l'inverse, ce spectacle télévisuel et compassionnel ne nous « informe » pas fondamentalement. Il n'est de surcroît pas neutre, l'observation participante influençant la situation observée.

L'« information générale » semble ainsi s'appauvrir à mesure que le monde se complexifie. Comment ne pas y voir un problème majeur ? Et comment ne pas en voir un autre dans le fait que la même télévision, massivement regardée en fin de journée, ne propose le reste du temps que des divertissements (sport, spectacles divers), des séries policières ou des publi-reportages sur les

forces de police et de gendarmerie ? Quel genre de décérébrage s'opère tout au long de ces quelque quatre heures de télévision que nos concitoyens consomment en moyenne quotidiennement ? Quelle naïveté, quelle candeur, quelle ignorance fabrique-t-on à longueur de journée ? N'est-il pas au contraire urgent de mieux comprendre le monde qui nous entoure ? Les journalistes n'ont-ils pas un rôle crucial à jouer non pas dans « l'information » puisque ce terme a été dévoyé, mais dans l'éducation de la population ?

### **3. Sur le conflit latent que la société française entretient avec (ce qu'elle appelle) ses « minorités »**

Il est frappant et inquiétant d'observer les réactions émotionnelles que soulève la « question de l'islam » dans le débat public, les non-sens et les sottises que ces émotions amènent à proférer. Ceci est vrai de certains musulmans qui ne voient la totalité du monde et de la vie qu'à travers cette religion, ou ce qu'ils croient savoir de cette religion. Et ceci est tout aussi vrai d'islamophobes qui font un commerce politique de la peur, quand ce n'est pas un commerce tout court, par le biais de ventes de livres notamment. Les uns comme les autres semblent parfois comme tout droit sortis du Moyen-âge et du temps des Croisades. Les uns comme les autres ont pourtant des audiences et des capacités de nuisances redoutables. L'on s'interroge à raison sur les phénomènes de prosélytisme et d'embrigadement que certains groupes religieux sectaires français ou étrangers développent notamment auprès des populations les plus fragiles dans les quartiers pauvres. L'on peut s'interroger de la même façon sur l'audience souvent fort complaisante qui est accordée dans les médias aux propos islamophobes. Le comble est atteint lorsque les commentateurs intervenant dans le débat public s'interrogent sur le point de savoir si l'islam est une religion plus violente qu'une autre et demandent à tous les Musulmans de se positionner et d'exprimer leur rejet du terrorisme. Demande-t-on à tous les amateurs de football de s'excuser quand on découvre qu'un club a truqué un match ? Demande-t-on à tous les habitants de la Corse de s'excuser quand un groupe terroriste plastique un bâtiment public ou mitraille la façade d'une gendarmerie ? Ces attitudes sont non seulement sottes et puériles mais de surcroît très dangereuses car elles reviennent au fond à prendre au sérieux les terroristes dans leur prétention à incarner une vérité collective, en l'occurrence à incarner l'islam. Or c'est évidemment un honneur qu'il faut leur refuser. Sur à peu près n'importe quel autre sujet, chacun le comprendrait aisément. Sur l'islam non. C'est ce blocage qu'il faut donc comprendre.

De même que les États-Unis ne sont toujours pas parvenus à régler les conséquences de l'apartheid racial sur lequel ils se sont en partie fondés comme société, la France n'a toujours pas réglé les conséquences non pas simplement de son passé colonial comme certains le disent trop vite, mais plus complexement de sa nature de société s'étant économiquement développée par le recours aussi massif qu'impensé à l'immigration (impensé dans le sens où cette immigration n'a pas fait l'objet d'une politique d'intégration particulière). Le résultat de notre histoire est que la société française - comme beaucoup d'autres dans le monde - est désormais une société totalement multiraciale et en partie multiculturelle. Ceci est un fait, une donnée de base, un acquis sur lequel nous ne reviendrons plus, c'est donc le point de départ de notre véritable modernité. Le simple fait de parler de « minorités » ou de « minorités visibles » est un symptôme de notre incapacité à prendre acte de cette modernité et à regarder vers l'avenir. On doit donc considérer comme des adversaires de la modernité celles et ceux qui nous interdisent de penser notre avenir en regardant en permanence vers

le passé, qui nous interdisent de penser et de définir qui nous sommes parce qu'ils ont soit la haine soit la nostalgie de ce que furent nos ancêtres. La responsabilité de toutes celles et tout ceux qui bénéficient d'une parole publique (intellectuels, journalistes, militants associatifs, responsables politiques et syndicaux, etc.) est de contribuer au seul débat intéressant et important, débat qui n'est pas celui de qui nous fûmes mais celui de qui nous voulons devenir, de la société que nous voulons construire à partir de ce que nous sommes aujourd'hui. Pour ne parler ici que de la question du jour, la religion musulmane fait désormais partie de ces ingrédients de base avec lesquels nous devons nous construire, il faut donc cesser d'en avoir peur et de la mettre en question en tant que telle, cesser de ne légiférer que contre elle (à l'instar de la loi du 15 mars 2004 sur le port des « signes religieux » - c'est-à-dire du voile - à l'école), sortir d'une posture réactive et défensive pour adopter une posture résolument constructive et qui fabrique de la citoyenneté commune, de la cohésion sociale, de l'identité collective. Le contraire aboutit à des situations grotesques comme celle de ces mamans régulièrement empêchées d'aider les enseignants à encadrer les enfants lors des sorties organisées par les écoles, sous le simple prétexte qu'elles portent un foulard sur les cheveux. Ce faisant, l'on ne fait que montrer que l'on a lâché la proie pour l'ombre, que l'on a pas compris la différence entre le fond et la forme, que l'on crée des conflits sur l'apparence (un aspect secondaire de l'habillement) alors que l'essentiel est ailleurs, dans les valeurs (la mixité garçons/filles, les programmes, l'égalité des droits et des devoirs, etc.).

Nous devons aujourd'hui construire la modernité française avec l'islam, et non contre. C'est dans cette dynamique qu'il trouvera sa juste place, que se construira véritablement un islam de France (sans que les politiciens viennent imposer par le haut tel ou tel « responsable » pour mieux en faire leur affilié), qui prendra sa place parmi les autres religions et au même titre qu'elles. L'adoption de cette posture globale est d'autant plus urgente que toutes les attitudes négatives et suspicieuses dans lesquelles nous sommes encore majoritairement enfermés ne font que renforcer ce contre quoi on croit lutter. Les mécanismes de stigmatisation et de contre-stigmatisation sont un classique de la sociologie de la déviance. Un autre humoriste, Coluche, le résumait bien dans un sketch célèbre (« le clochard analphabète ») : « *La société ne veut pas de nous, qu'elle se rassure ! On ne veut pas d'elle* ». Il faut stopper ce cercle vicieux qui ne produit au mieux que des replis sur soi dans l'immense majorité des cas, au pire et chez les plus fragiles des théories du complot et des désirs de vengeance, facilitant ainsi la propagande et le recrutement des entreprises terroristes.

#### **4. Sur les processus de « ghettoïsation » qui détruisent les liens sociaux et sociétaux**

Comme la plupart des terroristes, les assassins de janvier 2015 cherchent à donner du sens à leur violence, du sens à leur vie et du sens à leur suicide. Ils ont adopté un rôle, endossé un costume, souvent changé de nom. Ce déguisement n'est pas feint, il est devenu leur identité. Mais c'est une identité par défaut, un rôle qu'ils veulent d'autant plus héroïque que leur vie est généralement une longue histoire de souffrances et d'échecs. Comme Mohammed Merah, les trois terroristes abattus le 9 janvier après avoir tué 17 personnes ne font qu'illustrer une fois de plus cette banalité. Histoires familiales fracassées, échecs scolaires, absence d'insertion économique, parcours de petite et moyenne délinquance, expérience de la prison, radicalisation au contact d'autres délinquants...

Prévenir ce genre de dérives mortifères c'est donc s'interroger aussi sur les processus de ghettoïsation qui détruisent les liens sociaux et sociétaux. Or ces processus ne cessent de s'aggraver en France. Nous sommes des milliers de chercheurs mais aussi de professionnels, observant de diverses manières les quartiers pauvres, à tirer des sonnettes d'alarme depuis les années 1980. Pour résumer rapidement les choses, redisons donc à nouveau ces fortes évidences.

Les milliards d'euros engloutis dans la rénovation urbaine sous couvert de « politique de la ville » ont certes amélioré le cadre de vie global des habitants, mais ils n'ont impacté aucun des facteurs centraux de la ghettoïsation. Les services sociaux et médico-sociaux des conseils généraux manquent souvent de moyens pour secourir les familles en très grande difficulté, lors même que c'est là que se jouent certains des drames précoces majeurs qui auront parfois des impacts tout au long de la vie des personnes. L'échec scolaire est concentré dans les quartiers pauvres au point qu'il est majoritaire dans certains collèges. Or, l'école étant la société des enfants, l'échec scolaire est une première grande exclusion sociale. Le chômage concerne dans certains quartiers plus de la moitié des jeunes âgés de 16 à 25 ans. Les économies parallèles telles que le trafic de cannabis sont logiquement devenues des systèmes de survie très répandus. Ils entraînent ainsi dans la carrière délinquante une partie de ces jeunes se sentant déjà exclus et sans avenir. Il n'est tout simplement pas concevable d'espérer un avenir meilleur si rien ne change à cette situation dans les années à venir. Dans un tel contexte, l'émergence de ci de là de quelques candidats au djihad et de quelques terroristes n'est pas une surprise, mais ce n'est pas non plus une fatalité. C'est au regard de l'idéal d'une société offrant à chacun un minimum de place et d'existence sociales dignes qu'il faut juger les discours et les actions de nos gouvernants.

Pour conclure, insistons sur la dimension politique de la ghettoïsation, et des problèmes que nous affrontons. La violence naît de l'impossibilité d'exprimer autrement le conflit, elle est le dernier langage du conflit. La démocratie est certainement le plus pacifique et le moins producteur de violence des régimes politiques en ce qu'il permet théoriquement à chacun de s'exprimer. La démocratie est une table autour de laquelle chacun doit pouvoir s'asseoir et dire à un moment son point de vue sur le sujet en débat, avant que l'on procède au vote. Certains parleront toujours mieux que d'autres, certains auront toujours plus de poids économique, social ou symbolique que d'autres, mais chacun doit pouvoir s'y exprimer et son point de vue être entendu. Aujourd'hui, en 2015, les quartiers populaires ne sont pas assis à la table de la démocratie française. Après l'effondrement du Parti communiste et l'éloignement presque total du Parti socialiste (devenu un parti de classes moyennes et même de classes supérieures), les habitants des quartiers populaires ne sont plus représentés par aucune force politique conventionnelle si ce n'est, pour certains d'entre eux, par le Front national. Mais la population française dite « d'origine immigrée » (jusqu'à quand lui rappellera-t-on son origine ? combien faut-il de générations pour être un Français tout court ?) ne peut évidemment pas exprimer un vote protestataire par le biais d'un parti dont la xénophobie est le principal fonds de commerce. Reste l'abstention, dont les taux sont plus forts dans les quartiers ghettoïsés que nulle part ailleurs. Plus que jamais, les habitants des quartiers populaires sont donc seuls, isolés, muselés. De même, rapport après rapport, les évaluations de la politique de la ville égrènent le même constat depuis plusieurs décennies : exhortés à la « participation », les habitants des quartiers populaires n'investissent pas des dispositifs qui ont été conçus pour eux par d'autres, c'est-à-dire qui ont été conçus sans eux. Comment sortir de cette situation ? En comprenant, chacun depuis sa place et ses moyens d'action, qu'il est plus qu'urgent de redonner la parole à toute une partie de la population qui en est privée, d'accepter non seulement

qu'elle s'exprime mais encore plus qu'elle participe aux décisions. En termes politiques, cela signifie qu'elle retrouve un minimum de *pouvoir* face à celles et ceux qui aujourd'hui l'accaparent et passent leur temps à parler au nom des autres, pour mieux imposer à chacun leurs opinions et leurs intérêts particuliers.

**URL source:** <http://blogs.mediapart.fr/blog/laurent-mucchielli/230115/et-maintenant-qu-est-ce-qu-fait-reflexions-apres-les-attentats-de-janvier-2015>